



Alexandre est passionné de judo



Marvin aime parler au micro en public



Ayesha aime les activités ludiques



Steeve adore faire du vélo

L'HUMAIN
AU CŒUR DE
NOS AMBITIONS

Projet associatif 2026 - 2030



S O M M A I R E

Mot du président	4
Introduction par le directeur général	5

01 - CE QUI NOUS LIE, CE QUI NOUS ENGAGE

Une association engagée, forte de son histoire et tournée vers l'avenir	8
L'Entraide Union en action : des lieux, des liens, des vies	10
Nos valeurs et principes fondateurs : égalité, citoyenneté, probité, laïcité	16
Nos principes d'actions : qualité, bienveillance, éthique et posture professionnelle	17

02 - OSONS AUJOURD'HUI, POUR TRANSFORMER DEMAIN

L'inclusion, notre fil directeur	22
Nos quatre ambitions pour agir et transformer	24
Ambition 1 : Proposer des accompagnements personnalisés, continus et émancipateurs	26
Ambition 2 : Moderniser nos pratiques et nos organisations pour garantir qualité, réactivité et agilité	28
Ambition 3 : Soutenir celles et ceux qui accompagnent au quotidien	30
Ambition 4 : Une association citoyenne et responsable	32

03 - UN PROJET DYNAMIQUE, PARTAGÉ ET EN MOUVEMENT



Notre histoire s'est bâtie sur une conviction forte : **nul ne doit être défini par ses fragilités, mais chacun doit être reconnu pour sa dignité et sa capacité à agir.** Cette conviction, au cœur de notre devise « **Citoyens avant tout** », **continue de guider nos engagements.**

Ce nouveau projet associatif s'inscrit dans cette continuité, tout en lui donnant un nouvel élan. Il traduit notre volonté de **rester proches des personnes, de leurs besoins, de leurs histoires, tout en regardant loin : vers une société plus inclusive, plus solidaire et plus responsable.**

La citoyenneté et l'inclusion sont les deux leviers de ce projet.

La citoyenneté relie : elle affirme que chaque personne a une place dans la société et le pouvoir de contribuer à celle-ci.

L'inclusion transforme : elle interroge nos fonctionnements, fait tomber les cloisonnements et redonne du sens au collectif.

Ce projet a été construit collectivement, à partir de l'expérience du terrain, du regard des professionnels, de la parole des personnes accompagnées et de leurs proches.

Il s'appuie sur notre histoire, sur les réussites du précédent projet et sur les défis d'aujourd'hui et de demain.

À travers ce projet, nous réaffirmons ce qui nous unit : **la conviction que l'inclusion n'est pas une idée, mais une action concrète, quotidienne, portée par tous.**

Je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce projet. J'invite chacun à s'en saisir, à le faire vivre et à l'enrichir. **Ce projet est le leur, il est le nôtre.**

Ensemble, continuons à agir, proches des réalités et loin dans nos ambitions.

Alain GIRARD
Président de l'Entraide Union

Bien cordialement



Transformer pour réussir ensemble...

Le projet associatif 2026–2030 est le fruit d'un **engagement collectif généreux.** En 2025, les personnes accompagnées, leurs proches, les professionnels et les administrateurs ont participé à une **démarche de co-construction**, et proposé plus de **1 500 contributions, fixant ainsi les priorités pour les années à venir.**

Ces priorités s'inscrivent dans un **contexte en profonde évolution : besoins et attentes plus affirmés, situations plus complexes, évolutions réglementaires, développement du numérique et contraintes budgétaires.** Pour relever ces défis, nous avons choisi d'innover, d'adapter nos pratiques afin de grandir ensemble.

Pour y parvenir, nous devons porter des **exigences essentielles : soutenir durablement nos équipes, renforcer nos coopérations territoriales et enrichir nos modes d'accompagnement afin de répondre toujours mieux aux besoins des personnes accompagnées.**

Le sens de notre engagement reste inchangé : garantir un **accompagnement humain et exigeant**, fondé sur la **participation active des personnes accompagnées, le respect de leur dignité et la possibilité pour chacun d'exercer pleinement sa citoyenneté.**

Enfin, ce projet nous appelle à avancer, avec lucidité et détermination, pour contribuer à une **société plus inclusive, plus solidaire et plus humaine.** Sous l'autorité bienveillante de notre **Président, Alain Girard, la direction générale et les directeurs d'établissements, accompagnés de professionnels de terrain, le déploieront avec force et vigueur.**

Transformer pour réussir ensemble, c'est résolument notre engagement !

Hakim KHELLAF
Directeur Général de l'Entraide Union



01

**CE QUI NOUS LIE,
CE QUI NOUS ENGAGE**

UNE ASSOCIATION **ENGAGÉE,** **FORTE DE SON HISTOIRE** ET **TOURNÉE VERS L'AVENIR**

Depuis plus de soixante-dix ans, nous agissons pour que chacun trouve sa place dans la société et puisse y participer pleinement. Nous affirmons que personne ne se résume à ses fragilités : chacun peut agir, contribuer et exercer sa citoyenneté.

Née en 1954 sous le nom d'Entraide Universitaire, notre association s'inscrit dans un héritage militant et humaniste, issu du monde de l'Éducation nationale, avec une conviction : **la solidarité libère et relie.**

Au fil du temps, nous avons élargi notre action aux champs médico-social, sanitaire et de la protection de l'enfance.

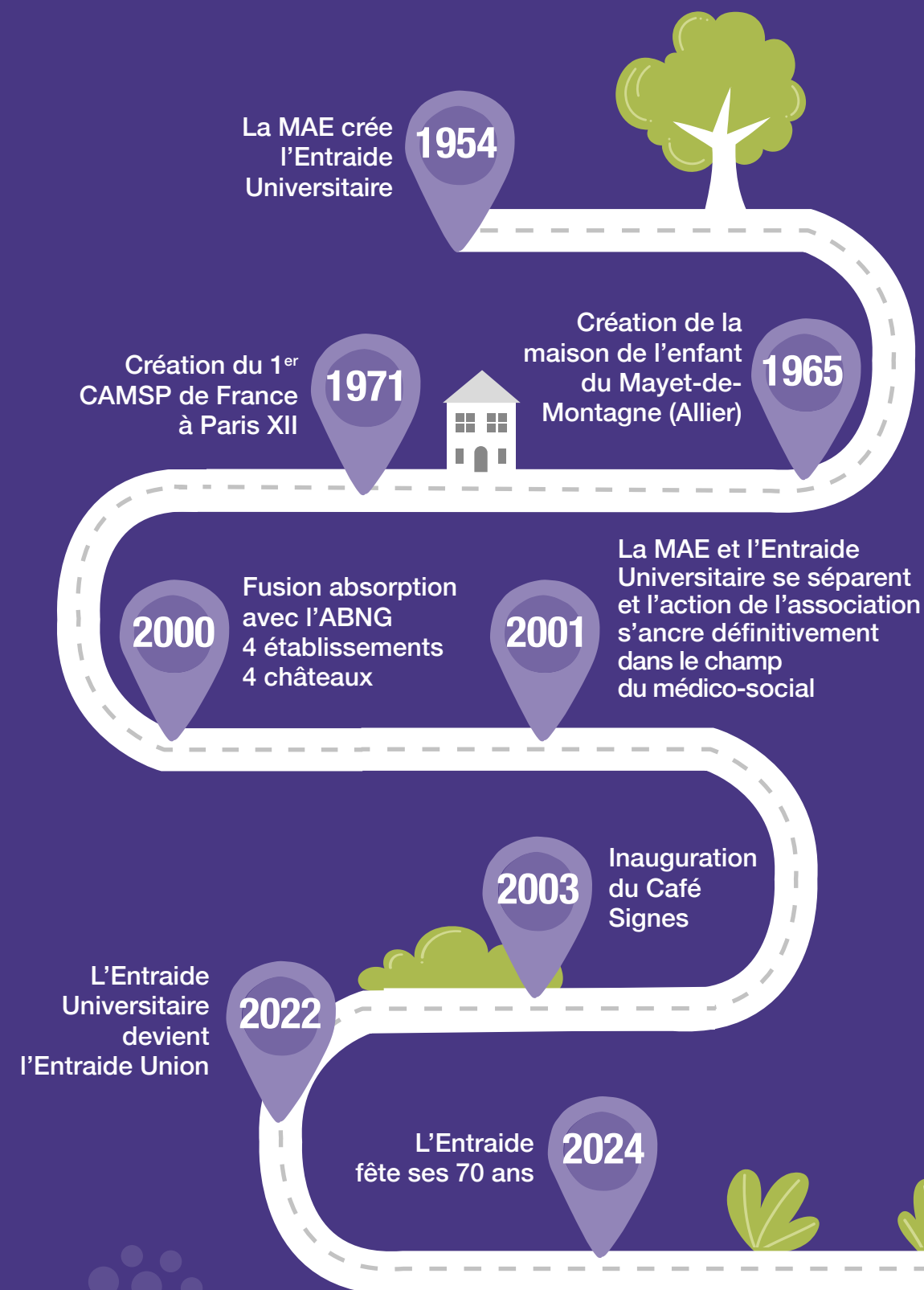
Inscrite dans l'**Économie Sociale et Solidaire (ESS)**, notre associa-

tion porte un projet collectif d'intérêt général, fondé sur **la solidarité, la coopération et l'impact social sur les territoires.**

Forts de notre histoire, nous évoluons, innovons et coopérons pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain, toujours au service des personnes que nous accompagnons.



HISTOIRE ET ÉTAPES CLÉS





L'ENTRAIDE UNION
EN ACTION :
**DES LIEUX,
DES LIENS,
DES VIES.**

**NOUS
AGISSONS POUR
LA CITOYENNETÉ DE TOUS**



NOS PARTENAIRES

- Maisons départementales des personnes handicapées
- Aide sociale à l'enfance
- Éducation nationale
- Hôpitaux et médecine de ville
- Collectivités territoriales & communes
- Autres acteurs médico-sociaux
- Entreprises



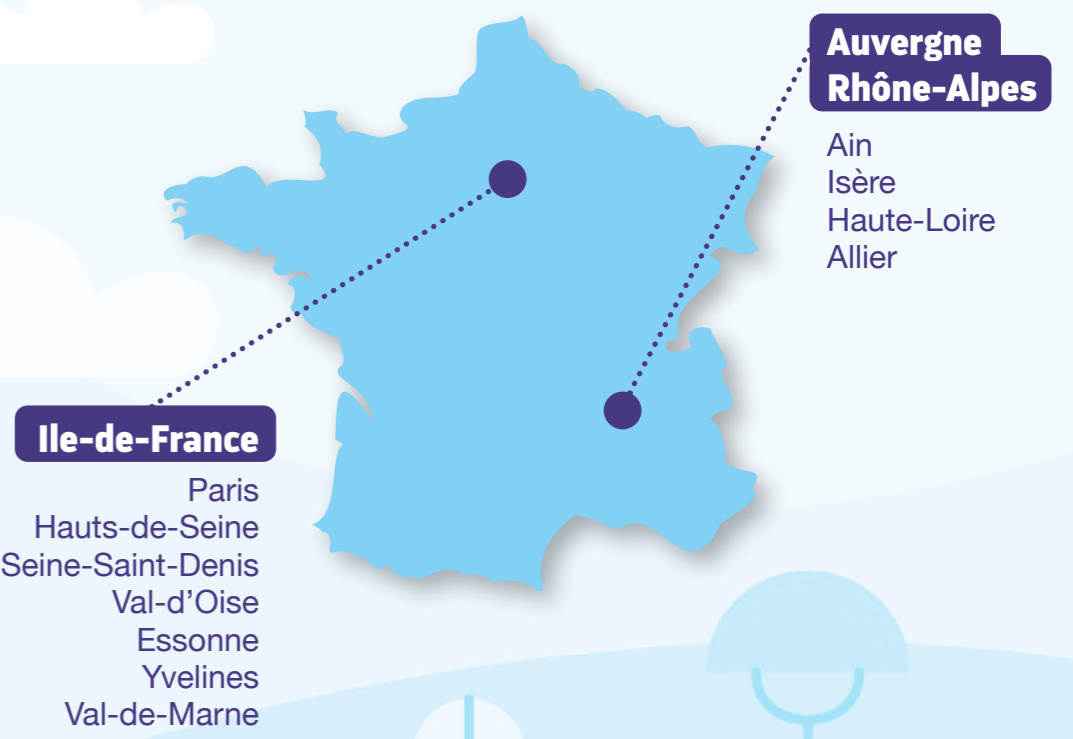
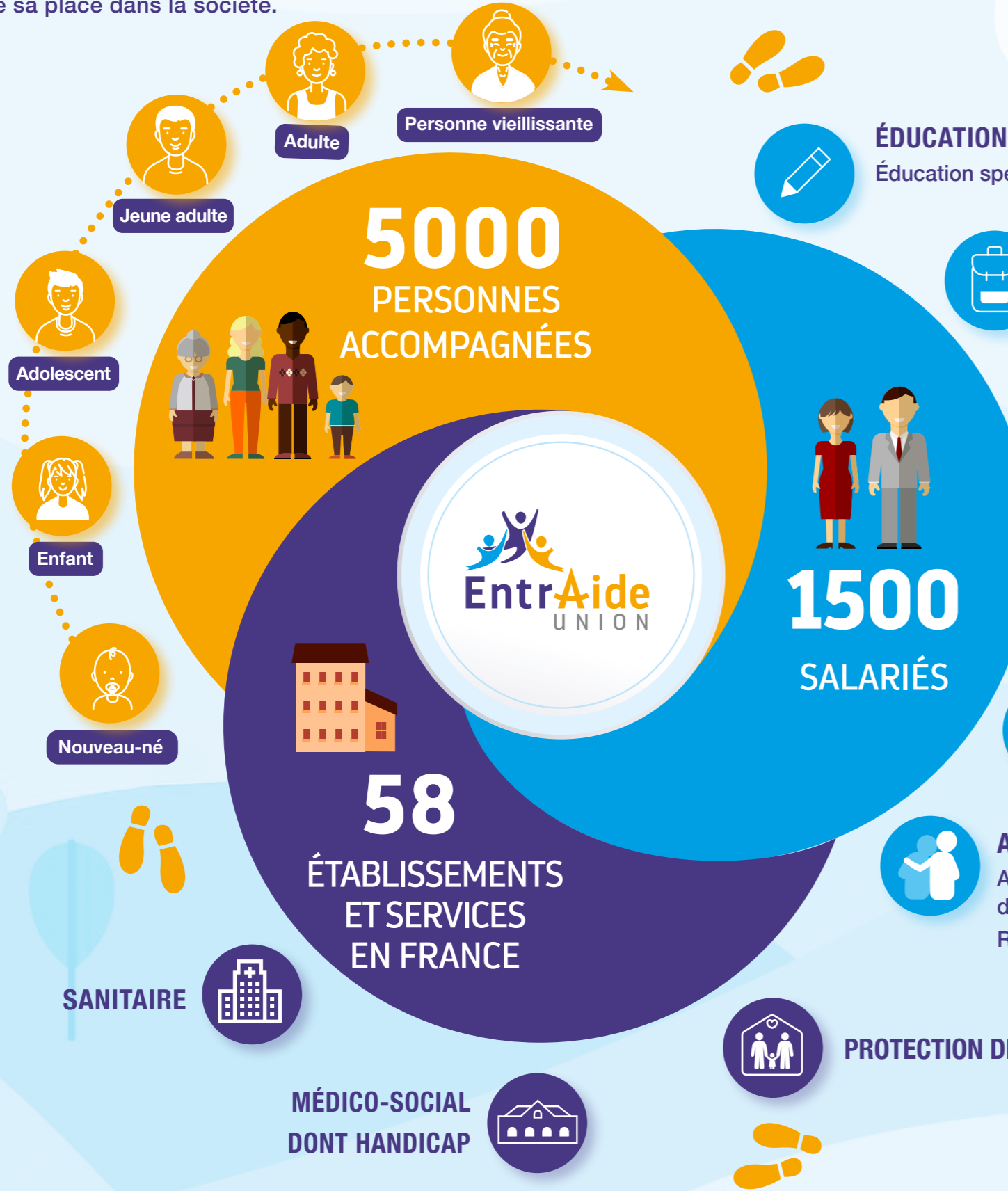
**NOS AUTORITÉS
DE CONTRÔLE
ET DE FINANCEMENT**

- Conseils départementaux
- Agences régionales de santé
- Protection judiciaire de la jeunesse



Implantés sur plusieurs territoires, nous accompagnons de la petite enfance à l'âge adulte, dans les domaines du médico-social, du sanitaire et de la protection de l'enfance. Toutes nos actions poursuivent le même objectif : permettre à chacun de trouver et de prendre sa place dans la société.

Présente sur plusieurs territoires, l'Entraide Union agit chaque jour pour accompagner, soutenir et relier.



NOS VALEURS ET PRINCIPES FONDATEURS :

ÉGALITÉ, CITOYENNETÉ, PROBITÉ, LAÏCITÉ

Les valeurs et principes de l'Entraide Union constituent le **socle de notre identité associative**. Elles guident nos pratiques, donnent sens à nos engagements et fondent les relations que nous construisons avec les personnes accompagnées, leurs familles et nos partenaires.

Vivants et partagés, ils s'incarnent au quotidien dans chaque établissement et service de notre association.

L'égalité :

Elle repose sur l'idée d'équité : **donner à chacun les moyens d'avancer selon sa situation et ses aspirations**. Elle se traduit par **une attention constante : écouter avant d'agir, soutenir sans uniformiser, adapter sans exclure**.

C'est aussi **lutter contre les inégalités sociales et culturelles et faciliter l'accès aux droits**, à la santé, à l'éducation, à la culture, à l'emploi et au logement.

La citoyenneté :

Être citoyen, c'est **pouvoir agir et prendre sa place dans la société**. C'est **exercer ses droits, ses devoirs, faire entendre sa voix et contribuer à la vie collective**.

Au sein de notre association, la ci-



toyenneté se vit au quotidien, dans les échanges, les décisions partagées et la coopération.

La probité :

Elle affirme notre exigence **d'intégrité** et de **responsabilité**.

Elle engage l'association et ses professionnels à agir avec **honnêteté** et **loyauté**, dans le **respect des personnes accompagnées, de leurs familles, des partenaires et des ressources confiées par nos financeurs**.

Elle se traduit par des **décisions transparentes, la prévention des conflits d'intérêts et une posture professionnelle** fondée sur l'accueil sans distinction, le dialogue sans jugement, la neutralité et le respect.

La laïcité : Le principe de laïcité affirmé par la **loi de 1905** est le **principe d'unité** qui rassemble, en une même société, les individus ayant des croyances religieuses ou des convictions différentes. En reconnaissant la **liberté de conscience**, elle les rapproche au-delà de leurs divergences.

C'est un principe de régulation des relations que l'association entretient avec les salariés de ses établissements et services, les personnes accompagnées et leurs familles. **Notre Charte de la laïcité, adoptée par l'Assemblée générale de juin 2017, est le garant de notre engagement.**

Notre Charte de la laïcité (QR code ci-contre)



NOS PRINCIPES D' ACTIONS :

QUALITÉ, BIEN-TRAITANCE, ÉTHIQUE
ET POSTURE PROFESSIONNELLE

Une exigence de qualité : nous améliorer pour mieux accompagner

La démarche qualité et la maîtrise efficace des risques, intégrées au quotidien dans la pratique des professionnels, sont des vecteurs favorables de la bienveillance.

→ La démarche qualité constitue **une dynamique interne d'évolution et de progrès**, en réponse aux besoins et attentes d'un environnement toujours en mouvement.

→ Le contrôle interne vise à **prévenir et à maîtriser les risques** susceptibles d'altérer la sécurité, le bien-être ou les droits des personnes accompagnées et des professionnels.



Quatre grands principes guident la démarche qualité et le contrôle interne au niveau de notre association :

- **au service du sens :** chaque action menée est *in fine* au service de l'accompagnement des personnes et fondée sur la bienveillance ;
- **outils de pilotage :** l'organisation est structurée pour impliquer les équipes dans une dynamique d'amélioration continue des accompagnements et une culture de la maîtrise des risques tant inhérents à nos missions qu'à la gestion de nos ressources ;
- **gages de transparence et de sécurisation :** les pratiques sont fiables et centrées sur les besoins et attentes des personnes accompagnées ;
- **portés par des acteurs engagés et à la bonne place :** les professionnels sont impliqués, construisent ensemble - guidés par la responsabilité collective - des projets d'accompagnement cohérents.

NOS PRINCIPES D' ACTIONS

Une culture de bientraitance : une attention pour chacun, la responsabilité de tous

La bientraitance repose sur une conviction essentielle : accompagner une personne, c'est d'abord **reconnaître sa singularité et sa dignité**.

La bientraitance dépasse la simple absence de maltraitance : elle s'incarne dans une **culture de l'accueil, de l'écoute et de l'adaptation**.

Un cadre commun fondé sur le respect et la dignité

La **bientraitance** envers les personnes que nous accompagnons relève d'une **culture partagée**



du respect de la personne et de son histoire, de sa dignité et de sa singularité. Elle reconnaît la diversité des parcours, des besoins et des sensibilités et appelle des réponses personnalisées.

Elle se met en œuvre conjointement à une **politique active de prévention et de lutte contre la maltraitance**.

Une adaptation continue aux besoins et aux choix des personnes

L'accompagnement proposé s'inscrit dans une **approche globale et personnalisée**. Elle s'appuie sur les droits des personnes, leurs choix, leurs besoins et leurs évolutions.

Cette approche repose sur :

- l'information et l'écoute des personnes et de leur entourage ;
- leur participation active à l'élaboration de leurs projets d'accompagnement ;
- la coordination au sein des équipes pluridisciplinaires et avec les partenaires du parcours, contribuant à la complémentarité des actions menées.



Une démarche éthique au cœur de nos pratiques

Un accompagnement bientraitant s'appuie également sur le **questionnement éthique dans la pratique professionnelle**. Il est mis en œuvre lors de temps dédiés de réflexion collective :

- basés sur **des situations concrètes et singulières** ;

- visant à **déterminer collectivement le « bien agir »** en tenant compte des contraintes ;

- associant une **pluralité de points de vue** (personnes accompagnées, proches, professionnels, personnes ressources, etc.).

Soutenir les professionnels responsables au quotidien

Le **bien-être au travail** et l'adoption d'une **posture professionnelle** (manière d'être, d'agir et de dire) soucieuse de l'autre, respectueuse de son rythme, de ses choix et de ses refus, sont primordiaux. Nous menons des actions renforçant le **savoir-faire et l'engagement collectif des professionnels** :

- le développement de leurs compétences au regard d'un environnement de travail qui ne cesse d'évoluer ;

- le partage d'expérience et de bonnes pratiques ;
- l'instauration d'un dialogue social riche et constructif s'attachant à améliorer les conditions de travail et salariales des professionnels.





02

**OSONS AUJOURD'HUI,
POUR TRANSFORMER DEMAIN**

L'INCLUSION, NOTRE FIL DIRECTEUR

Une conviction

Chaque personne, quelles que soient ses spécificités ou ses fragilités, a sa place dans la société et doit pouvoir y exercer pleinement sa citoyenneté. Loin de se limiter au handicap, cette nécessité d'inclure concerne toute personne poursuivant, ponctuellement ou durablement, un parcours spécifique : patient dans un hôpital, enfant confié ou accompagné au titre de la protection de l'enfance, élève en difficulté d'apprentissage, jeune en situation de rupture ou de fragilité sociale...

Inclure, ce n'est pas seulement intégrer une personne différente dans un cadre existant, c'est aussi faire évoluer nos mentalités pour rendre plus accessibles nos institutions et nos environnements.

Une manière d'agir

Pour nous, l'inclusion n'est pas un discours, c'est une pratique quotidienne. Elle se construit dans chaque accompagnement, dans chaque rencontre, dans chaque décision prise. Cela nous amène à :

- **Reconnaître pleinement la parole des personnes accompagnées et renforcer leur capacité d'agir**, en favorisant leur expression, leur participation, afin qu'elles puissent contribuer à la vie de la société ;
- **Croiser les savoirs et les compétences** entre familles, professionnels et partenaires ;
- **Créer des passerelles entre nos champs d'intervention et le droit commun**, pour que les frontières institutionnelles ne soient plus des barrières ;

- **Ouvrir nos établissements et services** sur toutes les composantes de la société : écoles, clubs sportifs ou culturels, associations, entreprises, collectivités ;
 - **Contribuer à l'évolution des représentations** auprès du grand public, des professionnels et des institutions, afin de promouvoir une société plus solidaire et inclusive ;
 - **Adopter une posture responsable et partagée** en sécurisant nos pratiques dans des procédures et outils intégrant notre finalité d'inclusion.
- Ces principes doivent s'appliquer dans toutes nos actions, de manière transversale et continue.**



NOS QUATRE AMBITIONS POUR AGIR ET TRANSFORMER

Un cap commun pour les cinq années à venir

Pour répondre aux évolutions du secteur et aux réalités de terrain, notre association doit poursuivre sa trajectoire : **s'adapter, se moderniser, renforcer sa cohérence et agir avec un haut niveau d'exigence.**

Cette partie du Projet Associatif expose **la vision qui nous engage collectivement pour les années à venir et les quatre ambitions qui orienteront notre action.**

Ces ambitions s'inscrivent dans la **continuité de nos valeurs et de nos principes d'actions, tout en affirmant la nécessité d'évoluer**

pour garantir des accompagnements pertinents, des organisations efficaces et une participation renforcée des personnes que nous accompagnons.

Ces ambitions ne constituent pas un cadre rigide : elles servent de **boussole commune**, et doivent être suffisamment structurées pour offrir un cap partagé, et suffisamment souples pour être déclinées dans chaque établissement, chaque service et chaque territoire d'action. Elles ont vocation à **soutenir une dynamique d'amélioration continue et à accompagner les transformations nécessaires.**



AMBITION 1

PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISÉS, CONTINUS ET ÉMANCIPATEURS

Notre action s'inscrit dans une approche centrée sur la personne, **fondée sur le respect de sa singularité, de ses choix et de son autonomie.**

Face à l'évolution des besoins et à la complexité des parcours, nous réaffirmons la nécessité de proposer des **accompagnements personnalisés, sécurisés et évolutifs, garantissant la continuité des parcours de vie.**

Cette ambition concerne l'ensemble des publics que nous accompagnons, sans distinction d'âge ou de situation, et repose sur l'association des proches lorsque cela est pertinent ainsi que sur la coopération avec les acteurs du territoire, afin de **favoriser l'inclusion sociale et l'exercice effectif de la citoyenneté.**



ENGAGEMENTS...

1

Réaffirmer la personne comme actrice centrale de son parcours

Nous réaffirmons la **place centrale de chaque personne dans les décisions** qui la concernent, en **reconnaissant sa capacité à s'exprimer et à participer** à l'orientation de son projet.

Les **modalités de participation et de choix doivent être adaptées** à l'âge, aux capacités et aux situations de vulnérabilité. Elles s'inscrivent dans un environnement **conçu pour sécuriser et soutenir** cette participation.

Le **pouvoir d'agir doit constituer un principe structurant** pour la conception et la mise en œuvre des accompagnements.

2

Construire des parcours de vie cohérents, continus et adaptés à l'évolution des besoins de chaque personne accompagnée

Nous construisons des **accompagnements fondés sur une approche globale, attentive aux besoins, ressources et aspirations de chaque personne.**

Nous les organisons selon **une logique de parcours de vie, de la petite enfance au vieillissement, en veillant aux transitions sensibles** : entrée et sortie dans un dispositif, évolution scolaire ou éducative, passage à la majorité, vieillissement, parentalité...

La coopération entre acteurs éducatifs, sociaux et sanitaires doit être renforcée pour améliorer l'identification précoce des besoins, le suivi et l'accès aux accompagnements.



ENGAGEMENTS

3

Enrichir les parcours en élargissant les expériences dans toutes les dimensions de la vie

Nous veillons à proposer une **diversité d'expériences sociales, éducatives, culturelles et professionnelles en développant des approches innovantes et en mobilisant les partenaires du quotidien (écoles, lieux culturels et sportifs, entreprises...)** pour soutenir l'autonomie, la confiance et la participation citoyenne.

4

Transformer notre offre pour répondre aux justes besoins

Nous prenons en compte l'**évolution des attentes** des personnes, de leurs aidants, ainsi que les réalités des territoires, en cohérence avec les objectifs des tutelles et des politiques publiques.

Nous **ajustons les modalités d'accueil et d'accompagnement, l'organisation des services, les formes de soutien et les coopérations** pour répondre aux situations rencontrées.

Cela peut conduire à réorganiser un dispositif, renforcer un partenariat ou développer de nouvelles articulations entre établissements et services.

Ces pratiques relèvent d'une exigence d'innovation à laquelle nous répondons par le partage de nos pratiques.

5

Favoriser des environnements de vie et de travail de qualité

Nous veillons à proposer des environnements **fonctionnels, accessibles et adaptés, garantissant le bien-être et la dignité des personnes et soutenant les professionnels dans l'exercice de leurs missions.**

Ces conditions participent à une **qualité durable et innovante des accompagnements.**



AMBITION 2

MODERNISER NOS PRATIQUES ET NOS ORGANISATIONS POUR GARANTIR QUALITÉ, RÉACTIVITÉ ET AGILITÉ

Nous voulons que nos pratiques et nos structures évoluent pour garantir des **accompagnements cohérents, sécurisés et efficaces, capables de s'adapter aux transformations du secteur et aux besoins croissants** des personnes.

La modernisation repose sur des **outils harmonisés, des processus fluides** et des structures capables d'**anticiper les situations et de réagir rapidement**.



ENGAGEMENTS...

1

Faire de la qualité un levier d'amélioration continue

Nous considérons la démarche qualité comme essentielle à la **sécurité, la fiabilité et la lisibilité des accompagnements**.

Elle renforce la **confiance des équipes, des personnes accompagnées, de leurs proches et des partenaires**.

Développer une culture qualité exige de **structurer les démarches, maîtriser les risques et documenter les pratiques**.

2

Simplifier et harmoniser nos outils et nos pratiques

Nous adoptons et mettons à disposition des **outils et méthodes qui facilitent l'action des professionnels et soutiennent la qualité des accompagnements**.

Le numérique renforce la **lisibilité, la fiabilité et la continuité des interventions**, sans créer de contraintes.

Nous veillons à la **sécurité des données et à l'accès équitable aux outils numériques**.

ENGAGEMENTS

3

Renforcer la collaboration, la mutualisation et l'expérimentation pour améliorer nos pratiques

Nous faisons évoluer nos accompagnements par l'**ouverture, le partage et la coopération des équipes**.

Les **savoirs professionnels, expérientiels et les apports de la recherche** enrichissent les pratiques. La **cohérence est favorisée, les cloisonnements sont limités et les interventions sont adaptées** aux besoins des personnes accompagnées et des territoires.

L'expérimentation, la recherche-action, le mode projet et l'évaluation régulière permettent d'**innover et d'ajuster les pratiques**.



4

Construire un pilotage agile, lisible et responsable

Nous pilotons nos actions en **anticipant, dialoguant, ou en ajustant nos décisions**.

Les **circuits de décisions** doivent être **clairs**, fondés sur des **données fiables** grâce à des **services structurés**. **Transparence et confiance** (vis-à-vis des équipes, des personnes accompagnées, des partenaires et des financeurs) concourent à la qualité du pilotage.

La gestion des ressources appelle **une conduite éthique et rigoureuse des moyens**, en assurant la **cohérence, la soutenabilité et l'efficacité de leurs déploiements**.



AMBITION 3

SOUTENIR CELLES ET CEUX QUI ACCOMPAGNENT AU QUOTIDIEN

Nous reconnaissons le **rôle central des professionnels, dont l'engagement et l'expertise sont essentiels à la qualité et à la continuité de nos missions.**

Cette ambition implique **de protéger, valoriser et soutenir les équipes** en offrant un cadre de travail favorable et des parcours de développement professionnel adaptés.

Nous portons également l'ambition de **soutenir les aidants dans leur rôle**, en reconnaissant l'engagement qu'il implique.



ENGAGEMENTS...

1

Promouvoir un cadre de travail bienveillant et protecteur

Nous reconnaissons que les métiers de l'accompagnement sont exigeants.

Nous agissons pour développer la **qualité de vie au travail par la prévention des risques, la gestion de la charge de travail et le développement du dialogue et de l'écoute, qui contribuent à la santé et au bien-être des professionnels.**

2

Soutenir le développement des compétences

Nous accompagnons les professionnels pour **actualiser leurs connaissances et adapter leurs pratiques aux besoins des personnes et aux évolutions des métiers.**

La **formation continue, l'analyse des pratiques et le partage d'expériences** sont privilégiés pour accroître la légitimité de nos professionnels.

Nous valorisons la **diversité des savoirs et renforçons la coopération entre métiers** pour **consolider la culture professionnelle.**

ENGAGEMENTS

3

Renforcer l'attractivité et la fidélisation des métiers de l'accompagnement

Nous prenons en compte les difficultés des métiers du social, médico-social et sanitaire.

Notre **politique de ressources humaines doit y répondre en intégrant davantage le recrutement, la fidélisation, les parcours professionnels et des conditions de travail soutenantes comme des éléments d'amélioration du bien-être au travail des équipes.**



4

Développer la fonction managériale pour soutenir l'action et garantir la qualité de nos pratiques

Nous reconnaissons le **rôle central des responsables d'équipe** pour soutenir les professionnels, réguler les interactions humaines et assurer la cohérence des interventions des équipes.

Nous soutenons cette fonction par des responsabilités clairement définies, des outils de pilotage et de communication de qualité et des espaces de formation, de partage et de réflexion accrus et adaptés aux enjeux.

Un management de qualité nous permet **de répondre aux besoins du terrain, aux attentes institutionnelles et aux orientations stratégiques de nos missions, renforçant la qualité des accompagnements.**

5

Reconnaître pleinement le rôle des aidants et des familles, et renforcer notre soutien

Nous reconnaissons le **rôle essentiel des aidants et des familles**, qui apportent expérience, présence et compréhension du quotidien. Nous prenons en compte les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Nous entretenons un **lien régulier**, avec des échanges adaptés, une information claire et une participation respectueuse de leurs attentes.

Nous **soutenons et reconnaissons leur engagement, en offrant appui, repères et solutions de répit si nécessaire.**

AMBITION **4**

UNE ASSOCIATION CITOYENNE ET RESPONSABLE

Nous affirmons notre **rôle dans la société**, notre **responsabilité collective** et notre **engagement auprès des personnes accompagnées, des familles, partenaires et institutions**.

Nous entendons **contribuer activement au débat public, défendre les droits des personnes et participer à l'évolution des politiques publiques**.



ENGAGEMENTS...

1

Faire vivre la voix des personnes et des familles dans l'action associative et dans notre expression publique

Nous valorisons l'expertise et les expériences **des personnes accompagnées et des familles pour éclairer nos décisions et améliorer nos actions**.

Nous facilitons leur participation aux instances et groupes de travail, accessibles à tous, y compris aux enfants, aux personnes présentant des troubles psychiques ou de communication et aux familles vulnérables.

2

Promouvoir notre plaidoyer sur les grands enjeux sociaux et éducatifs

Nous intervenons dans la protection de l'enfance, le médico-social et le sanitaire en **défendant inclusion, accès aux droits, dignité, lutte contre les discriminations, prévention et santé mentale**.

Nous nous appuyons sur des constats partagés avec les équipes et les personnes concernées pour **faire évoluer les politiques publiques, renforcer l'accès effectif aux droits, soutenir des accompagnements de qualité et valoriser les métiers et les professionnels**.

ENGAGEMENTS

3

Renforcer nos partenariats pour contribuer à des territoires plus inclusifs

La complexité des situations nécessite des réponses partagées et coordonnées. Nous **collaborons avec collectivités, services publics, associations, acteurs économiques et structures locales pour croiser nos expertises et construire des solutions adaptées aux réalités locales**.

Cette coopération favorise la mutualisation des ressources, le partage d'expérience et l'élaboration collective de réponses innovantes, contribuant à des **territoires plus ouverts, solidaires et inclusifs**.



4

Inscrire l'association dans une démarche de responsabilité sociétale des organisations (RSO)

Nous reconnaissons que notre action a un impact sur la société, l'environnement et les conditions de travail.

Nous adoptons **des pratiques éthiques et durables**, favorisons la sobriété, les achats responsables et les initiatives écologiques.

Nous **mesurons notre impact social et environnemental** et assurons une gestion rigoureuse de notre patrimoine.

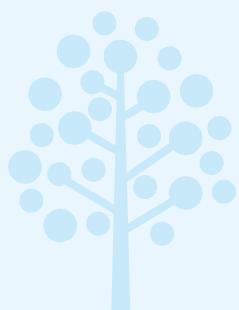
5

Développer une communication accessible, cohérente et engagée

La communication **valorise nos actions, celles des professionnels et des personnes accompagnées, et renforce notre présence sur les territoires**.

Elle participe à l'identité associative, à la compréhension de nos missions et à la promotion de nos valeurs.

Elle doit être claire, lisible et cohérente, et favoriser la participation de tous en soutenant une expression publique engagée, responsable et éthique.





03

**UN PROJET DYNAMIQUE,
PARTAGÉ ET EN MOUVEMENT**

UN PROJET DYNAMIQUE, PARTAGÉ ET EN MOUVEMENT

Notre projet associatif est un cadre commun, ouvert et vivant, qui donne du sens aux pratiques quotidiennes et guide nos décisions. **Il s'adapte aux réalités du quotidien et aux besoins des personnes accompagnées.**

Volontairement souple, il laisse place à **l'innovation, aux initiatives, aux expérimentations et aux ajustements** nécessaires. Il s'enrichira des réussites comme des difficultés rencontrées, car c'est dans l'observation, l'écoute et la capacité à se remettre en mouvement que **l'action associative gagne en pertinence et en justesse.**

Une stratégie cohérente et partagée

Le projet associatif fixe notre cap politique et nos finalités. Il se décline ensuite dans chaque territoire, chaque établissement et au sein des fonctions support pour traduire concrètement cette vision en actions opérationnelles. Cette déclinaison garantit cohérence, lisibilité et pertinence dans nos pratiques quotidiennes.

Elle permet notamment :

- d'adapter les organisations et les modes de fonctionnement aux ambitions associatives ;
- de soutenir les équipes dans l'évolution de leurs pratiques et de leurs compétences ;
- d'accompagner la modernisation, la qualité du pilotage de nos ressources ;
- de renforcer l'ancrage territorial et les coopérations.

Ainsi, chaque initiative conduite au sein des établissements ou par les fonctions support s'inscrit dans une stratégie partagée et cohérente avec notre projet associatif.

Faire vivre le projet au quotidien

Le projet se concrétise par des pratiques professionnelles qui évoluent et s'ajustent en permanence aux besoins des personnes accompagnées.

Le faire vivre, c'est partager un **état d'esprit commun fondé sur l'écoute, la bientraitance, l'ouverture au droit commun et l'éthique**, et avec une attention constante portée à la qualité des accompagnements et au respect du rythme de chacun.

Cette dynamique se nourrit du **partage des initiatives et de la valorisation des actions qui émergent.**



Une dynamique de pilotage qui nous oblige

Comme dans toute association attentive à son utilité sociale, le déploiement repose sur une organisation claire : **des espaces d'échanges réguliers au sein des équipes, un suivi associant personnes accompagnées, professionnels et responsables, une lecture transversale des actions engagées et une évaluation continue pour comprendre, ajuster et progresser.**

Ces espaces visent à valoriser les initiatives, identifier les besoins d'évolution et favorisent l'amélioration continue des services que nous devons aux personnes accompagnées. La qualité du pilotage de nos ressources y contribue.

Et demain... une association en mouvement

Ce projet nous invite à **regarder au-delà de nos pratiques actuelles. Il appelle à inventer de nouvelles réponses, à affirmer notre place dans le débat social et citoyen et à renforcer la participation citoyenne des personnes que nous accompagnons.**

Vivant et évolutif, il s'adaptera aux besoins émergents, aux transformations du secteur et aux mutations de la société.

Ce projet constitue désormais notre horizon partagé. À nous de l'incarner dans les actes, et d'en faire un moteur d'inclusion au quotidien.

Ensemble, poursuivons le chemin : proches des personnes, fidèles à nos valeurs, engagés vers l'avenir.



FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

Une **version FALC** (Facile A Lire et à Comprendre) est disponible en version papier et numérique. Le FALC est une méthode européenne permettant de rendre **plus accessible** l'information. Les documents rédigés sous cette forme sont reconnaissables par le logo ci-dessus.

Le projet associatif est également disponible en version numérique téléchargeable sur le site de l'association

www.eu-asso.fr





Entraide Union

4, avenue Carnot

94230 Cachan

01 40 47 93 00 - contact@eu-asso.fr

www.eu-asso.fr

